

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Mars 2024

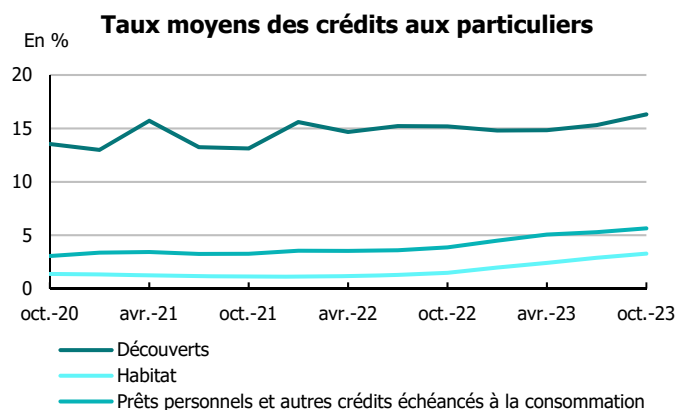
# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS À LA RÉUNION

4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2023

## HAUSSE DES TAUX : UN TAUX POUR L'HABITAT INFÉRIEUR AU NIVEAU NATIONAL

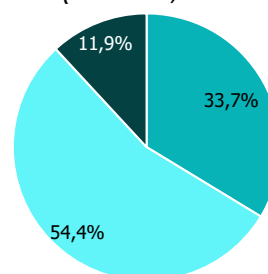
- À La Réunion, le taux moyen des **crédits à l'habitat** s'établit à 3,28 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2023, en hausse de 39 points de base (pdb) par rapport au trimestre précédent. Ce taux reste cependant inférieur au taux moyen à l'habitat dans l'Hexagone (3,45 %). La durée moyenne des prêts à l'habitat atteint 22 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 132 600 euros.
- Le taux moyen **des nouveaux prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** augmente de 36 pdb au 4<sup>e</sup> trimestre, soit +179 pdb sur un an. La durée moyenne des prêts personnels est d'un peu plus de 5 ans, pour un montant moyen de 16 500 euros.
- Le taux moyen des découverts est également orienté à la hausse (+100 pdb).

## Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Sources : IEDOM, Banque de France

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers** (sur un an, hors découverts)



- Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

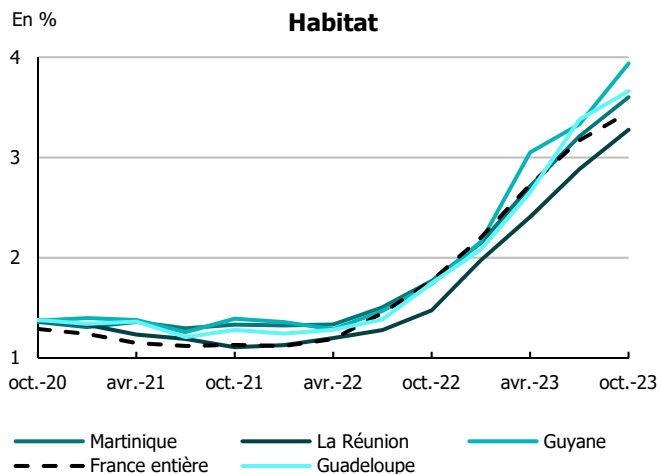
Sources : IEDOM, Banque de France

Taux moyens débiteurs en %							Variations (en pdb*)	
		oct.-22	janv.-23	avr.-23	juil.-23	oct.-23	1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	15,19	14,81	14,83	15,32	16,32	112	100
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,86	4,49	5,06	5,28	5,65	179	36
	Habitat	1,47	1,97	2,41	2,88	3,28	180	39
France entière	Découverts	5,23	5,49	6,10	6,22	6,93	170	71
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	4,31	4,98	5,64	5,91	6,08	177	17
	Habitat	1,77	2,20	2,73	3,17	3,45	168	28

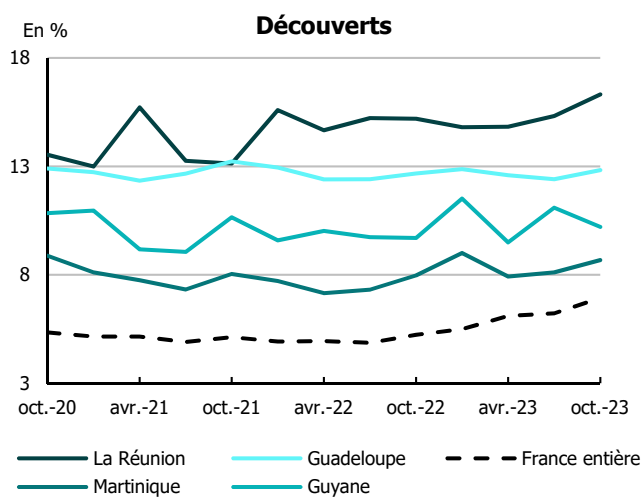
\* point de base

Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

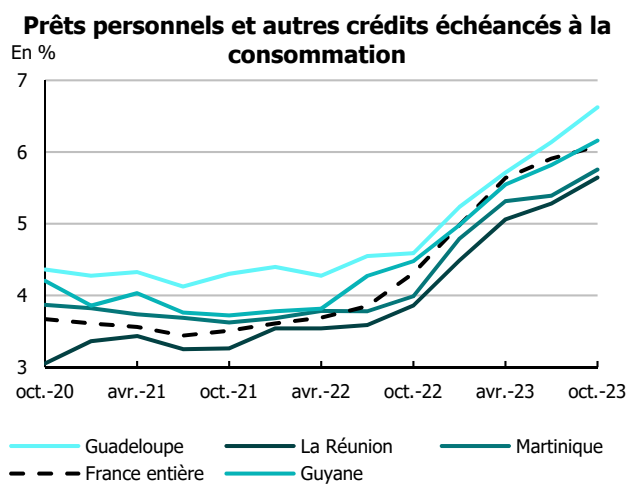
## Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite un peu plus de 36 500 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.